

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIXIÈME RÉUNION

LE 25 OCTOBRE 2015

PROCÈS-VERBAL

Heure : 13 h 30

Lieu : Presse Café, rue de Touraine, Boucherville

Présences :

Lachapelle, Alain, président

Lachapelle, Ginette, trésorière

Jeannotte, Johanne, administratrice

Lachapelle, Hélène, administratrice

Lachapelle, Gilles André, secrétaire et webmestre

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour

Après quelques ajouts à l'item varia, l'ordre du jour est adopté.

Proposé par : Hélène Lachapelle

Secondé par : Ginette Lachapelle

Adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la réunion du 22 février 2015 : Annexe 1

2.1. Adoption

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposé par : Johanne Jeannotte

Secondé par : Alain Lachapelle

Adopté à l'unanimité

2.2. Suivi

6. Réalisation d'un blason pour l'Association

Les membres souhaitent qu'un blason soit réalisé d'ici la prochaine assemblée générale.

7.1 La « Ligue du Vieux poêle »

Ginette Lachapelle souhaite démarrer ce projet au cours des prochains mois.

8.1 Campagne de recrutement proposée par madame Ginette Lachapelle

Plusieurs membres partagent l'avis d'Alain Lachapelle sur le fait qu'il vaut mieux, pour recruter de nouveaux membres, miser sur les nouveaux outils que sont les médias sociaux plutôt que d'utiliser les outils traditionnels comme l'affiche. Cependant si nous retenions ce dernier outil, il faudrait d'abord se doter d'un blason identifiant bien notre association.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

10.1 Activité à prévoir pour mobiliser nos membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Cette réflexion sera à l'ordre du jour du prochain CA, prévue pour le dimanche 20 février 2016.

3. Gestion financière

3.1. Situation financière actuelle : Annexe 2

Notre trésorière, Ginette Lachapelle, présente et commente le bilan financier de l'association en date du 22 octobre : le solde est de 819,68 \$.

3.2. Renouvellement des cartes de membres : Annexe 3

La décision est prise de retirer de la liste des membres les personnes qui n'ont pas renouvelé leur abonnement après une année de grâce et malgré un rappel. Avant la prochaine assemblée générale, nous souhaitons réfléchir à la proposition suivante : lorsqu'un membre renouvelle son adhésion en retard, ne serait-il pas plus logique que son renouvellement débute à la date d'échéance de son adhésion ?

4. Visite à La Chapelle-Monthodon et à Vouvray-sur-Loir, septembre 2015

4.1. Planifier une rencontre des personnes présentes en France et des membres du CA

Gilles André transmet l'invitation de Gyslaine Saulnier et de Pierre-Paul Lachapelle concernant une rencontre des voyageurs et du CA qui permettrait un partage sur l'expérience vécue à La Chapelle-Monthodon. Les dates proposées sont les 29 et 30 novembre, soit pour un souper au resto avec apéritif servi chez Gyslaine et Pierre-Paul, ou un brunch chez un traiteur suivi d'un café offert dans leur maison patrimoniale.

4.2. Relevé des articles, photos et vidéos disponibles : Annexe 4

Gilles André présente les articles parus dans les journaux locaux et régionaux de La Chapelle-Monthodon, à la suite de la rencontre historique des 5 et 6 septembre derniers, ainsi que les vidéos des différentes activités disponibles sur YouTube.

4.3. Choix des articles, photos et vidéos à publier dans Le Marin, sur notre site web et sur Facebook

Il est décidé que les articles feront partie du prochain « Marin » et les liens pour visionner les vidéos seront affichés sur notre site web. Grâce à la collaboration de Carl Brabant, de Michel Bouvrette et de Gilles André Lachapelle, un photoreportage sera disponible sur notre site web.

Ginette Lachapelle fera parvenir à Alain un texte relatif à sa visite à Vouvray-sur-Loir pour accompagner les photos à paraître dans le « Marin ».

Alain produira un texte de présentation des articles des journaux de la région de La Chapelle-Monthodon. Il présentera aussi le verbatim de l'allocution de Bertrand Lautier.

4.4. Article à publier dans le bulletin de la Fédération des associations de familles du Québec

Un court article accompagné de quelques photos sera transmis au responsable du bulletin de la Fédération.

4.5. Lettre de remerciements à Monsieur Gilles Gangloff, maire de Vouvray-sur-Loir

On demande au secrétaire de formuler une lettre de remerciements à l'attention du maire et de son Conseil. Ginette Lachapelle communiquera avec la mairie pour connaître l'identité des membres du conseil municipal apparaissant sur les photos prises lors de la cérémonie en hommage à Françoise Besnard.

5. Bulletin d'information « Le Marin »

5.1. Articles du septième numéro

La plupart des articles porteront sur les rencontres historiques de septembre dernier, principalement celle à La Chapelle-Monthodon.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

5.2. Date de parution

Le numéro 6 de notre bulletin d'information sera disponible au cours du mois de novembre. La diffusion de ce numéro sera synchronisée avec la publication des pages web portant sur les deux événements.

6. Varia :

6.1. Contact avec l'association « Les Langlois d'Amérique ». (<http://www.familleslanglois.com/home.htm>)

Alain Lachapelle a établi un contact avec Guy Langlois, représentant de l'association « Les Langlois d'Amérique », afin de vérifier leur désir de collaborer avec notre association. Suite à la prochaine réunion de leur Conseil d'administration, Monsieur Langlois nous informera de leur décision.

Nous souhaitons partager les frais relatifs à l'aménagement d'un kiosque lors du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal en 2017.

6.2. Visite d'une descendante américaine au Québec

Au cours de l'été, Alain Lachapelle a reçu une correspondante américaine, madame Diane Snyder, qui s'inscrit dans la lignée des Lachapelle. Une rencontre au restaurant « La Sauvagine », à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Vincent, le lieu même de la propriété foncière de Marin Jannot en 1653, a permis un échange fort intéressant. Un article sur cette rencontre de cousinage paraîtra dans le prochain « Marin ».

6.3. Projet d'une page Wikipedia sur les Jeannotte-Lachapelle

Alain Lachapelle propose, qu'au cours des prochains mois, nous produisons un texte racontant brièvement l'histoire de nos ancêtres, Marin et Françoise, pour fin de publication dans la base de données participative « Wikipedia ».

6.4. Diffusion de la biographie abrégée de nos ancêtres.

Madame Ginette Lachapelle fera l'envoi à nos membres de la biographie abrégée de nos ancêtres réalisée en août dernier pour renseigner nos cousins français. Elle joindra à cet envoi des cartes postales offertes par les autorités de La Chapelle-Monthodon.

6.5. Vente des livres « Les Carreaux vernissés de La Chapelle-Monthodon ».

Les autorités de La Chapelle-Monthodon ont aussi offert à notre association plusieurs exemplaires du document « Les Carreaux vernissés de La Chapelle-Monthodon » Il sera offert à nos membres au coût de 15,00 \$, incluant les frais d'envoi.

6.6. Ajout à la liste de nos membres.

Madame Ginette Lachapelle propose d'ajouter à la liste des nos membres l'appellation : « membres bienfaiteurs ». Elle propose ainsi d'offrir une carte de membre à Annie Lachapelle, designer graphique, propriétaire du studio « Atelier Chinotto » de Montréal, qui a gracieusement conçu les plaques commémoratives en hommage à nos ancêtres. <https://www.facebook.com/atelierchinotto/timeline>

Madame Johanne Jeannotte propose d'ajouter un deuxième membre bienfaiteur en la personne de Francis Lachapelle, co-propriétaire de l'entreprise « Inverse » qui héberge sans frais le site web de notre association depuis plus de deux ans.

Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

En relation avec l'appellation « membres bienfaiteurs », nous informerons nos membres que « les legs testamentaires sont acceptés ».

6.7. Vente de la vidéo « La Chapelle-Monthodon, Terre de mémoires ».

Les responsables de cette vidéo libèrent les droits de reproduction pour notre association. Le document sera offert à nos membres au coût de 20,00 \$, frais d'envoi inclus.

6.8. Réflexion sur un texte de motivation pour conserver nos membres.

Madame Ginette Lachapelle invite l'équipe à se concentrer sur la rédaction d'un texte accrocheur qui motiverait les descendants de Marin Jannot dit Lachapelle et de Françoise Besnard à devenir membres de l'ADMJL ou à renouveler leur inscription.

6.9. Activités pour 2016

Cette planification est remise à la réunion du CA prévue en février 2016.

6.10. Trouver de nouvelles personnalités parmi les Jeannotte et Lachapelle

Les membres du CA confirment qu'ils sont attentifs à identifier des individus répondant principalement aux patronymes Jeannotte et Lachapelle qui pourraient, le cas échéant, compléter la liste de nos personnalités.

Levée de l'Assemblée à 16 h 35

Proposée par : Gilles André Lachapelle

Secondée par : Ginette Lachapelle

Gilles André Lachapelle, secrétaire



Annexe 1 : Procès-verbal du 22 février 2015

Annexe 2 : Situation financière

Annexe 3 : Liste des membres de l'ADMJL

Annexe 4 : Relevé des articles, photos et vidéos disponibles